



SAINT JEAN DE SOUDAIN

Conseil municipal du vendredi 20 mars 2026 à 20 H 00

Le vingt mars deux mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Alain COURBOU**, maire.

ETAIENT PRESENTS : Formant la majorité des membres en exercice.

Slim SOUABNI, Marie-Pierre CUTIVET, Brice GUILLOUD, Lucie CHAPELLE, Thierry FABRY, Sandrine HUGUET, Jacques FAVRE, Daniele MONIN, David LEFEBVRE, Christelle MORAND, Thibault MANTELET, Sandrine ROBERT, Stéphane TRILLAT, Stéphanie QUILLON, Cyril CHIRAT, Nadra HAFSA, Denis FAURITE, Véronique CANIVET et Baptiste BEJUY

Absent-e-s :

Excusé-e-s :

Procuration(s) :

Marie-Pierre CUTIVET est désignée secrétaire de séance.

N° délibération	Thématique	Décision de vote
09-03-2026	ELECTION DU MAIRE (ARTICLE L.2122-7 CGCT)	M. Slim SOUABNI a été proclamé maire par 19 voix
10-03-2026	DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE (ARTICLE L.2122-2 CGCT)	Approuvée à 19 voix Pour
11-03-2026	ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE (ARTICLE L.2122-7-2 CGCT)	Marie-Pierre CUTIVET Brice GUILLOUD Lucie CHAPELLE Thierry FABRY Sandrine HUGUET ont été proclamés Adjointes par 19 voix
12-03-2026	DETERMINATION DU MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS AU MAIRE (ARTICLE L.2123-20 ET SUIVANTS DU CGCT)	Approuvée à 19 voix Pour

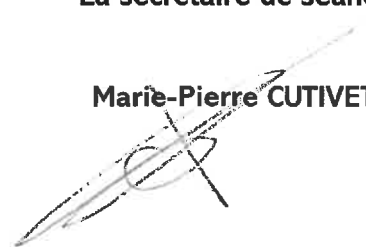
Publication faite sur le site de la commune de SAINT JEAN DE SOUDAIN le 23/03/2026

Fait à Saint Jean de Soudain, le 23/03/2026

Le maire,

Slim SOUABNI

La secrétaire de séance,


Marie-Pierre CUTIVET